



6784 16

OCT 7 1 37 PM 1991

AMBASSADE D'HAÏTI AU VENEZUELA OFFICE

OF THE
SECRETARY GENERAL

Caracas, le 7 octobre 1991

Monsieur le Secrétaire Général

Je vous prie de bien vouloir transmettre à l'Organisation des Etats Américains que, Moi, Jean Bertrand Aristide, déclare solennellement que la seule solution à la crise profonde que traverse en ce moment mon pays consiste à y restaurer la démocratie de façon pacifique, dans le plein respect de la Constitution, des institutions nationales et des droits de l'homme de tous les Haïtiens et Haïtiennes.


En vue d'assister Haïti à ces fins, en ma qualité de Président de la République, je lance un appel urgent à l'Organisation des Etats Américains (OEA) lui demandant de mettre sur pied et d'envoyer le plus tôt possible une mission civile d'appui à la démocratie constitutionnelle en Haïti. Cette mission de l'OEA devra contribuer à assurer la préservation de l'ordre constitutionnel, garantir les droits de tous les Haïtiens, et apporter un appui à l'administration de la justice et au fonctionnement approprié de toutes les institutions permettant d'atteindre ces buts.

Cette mission de l'OEA devra agir dans le cadre du droit haïtien et le plein respect des institutions du pays, y compris le Parlement, la Cour de Cassation et les Forces Armées.

J'espère de cœur que tous les Etats-membres de l'OEA et les autres pays concernés répondront favorablement à cet appel et contribueront de façon efficace à cette restauration de la démocratie constitutionnelle en Haïti, en ces moments de grande nécessité.

J'ai confiance que tous les secteurs de la société haïtienne accueilleront cette mission de l'OEA et lui apporteront leur collaboration en vue de la satisfaction de nos idéaux communs de paix et de justice sociale.

Recevez, je vous prie, Monsieur le Secrétaire Général, l'expression de ma haute considération.



JEAN BERTRAND ARISTIDE
PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI

Monsieur Jose Baena Soares
Secrétaire Général de l'Organisation